

Camping les hauts de Port Blanc***

Conditions générales de réservation d'un emplacement de camping

- A la réservation versez 30% d'acompte sur le montant du séjour, le solde devra être versé à votre arrivée. Il vous sera également demandé un chèque de caution de 50€.
- Pour toute annulation du séjour, l'acompte versé reste acquis au camping et aucun remboursement ne sera accordé pour tout départ anticipé.
- La direction du camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'emplacement.
- Les mineurs non accompagnés de leur parents ainsi que les groupes de plus de 4 jeunes de moins de 25 ans ne sont pas acceptés.
- Pour des raisons de sécurité les réservations des emplacements sont nominatives et ne peuvent être cédées sans notre accord.
- Si vous avez des invités non inscrits, tout visiteur à l'obligation de venir s'identifier à la réception avant de pénétrer sur le terrain et de s'acquitter de la taxe en vigueur.
- Les chiens sont acceptés, vaccinés et tenus en laisse.
- Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur du camping en vigueur et tout campeur est tenu de s'y conformer.
- Le camping les hauts de Port Blanc est un endroit calme, vous devez respecter vos voisins et ne faire trop de bruit même en journée, la musique trop forte n'est pas acceptée et le maximum de silence vous est demandé entre 23h00 et 9 h00.